



Abus de confiance suite à un pret du box gratuit

Par parissg

Bonjour,

Ma mère âgée de 88 ans avait prêté son garage (box) à un copropriétaire de notre immeuble pour le dépanner quelques temps, cela a duré une dizaine d'années profitant de la faiblesse de ma mère et de mon absence j'ai récupéré non sans mal le box avec l'intermédiaire d'un avocat.

Surprise des travaux ont été fait durant ces années passages de tuyauteries (eaux usées, toilettes) du plafond long des murs entrant dans un autres box voisin ?porte et le montant accès au box changée, interrupteur et alimentation éclairage enlevé, chappe de béton coulée, porte de garage entrée voiture dégradée , trace hydrocarbure au sol ainsi qu'une odeur (tuyauterie évacuation eaux usées pas étanche)répugnante.

Ce box avait vocation d'être loué en début d'année 2019 j'ai récupéré les clefs décembre 2018 puis je viens de faire constater par un huissier les dégâts maintenant j'aimerais savoir quelle est la démarche à suivre svp

Dans l'attente de vous lire

Bonne journée

Bien cordialement

Marc

Par fabermorcar

Vous faites chiffrer les dégâts, puis envoyez un RAR au responsable lui demandant de régler la note.

Par parissg

Bonjour fabermorcar,

Merci pour votre réponse, j'ai venir un huissier et une entreprise du bâtiment comme je n'ai pas les moyens de remettre en état.

Bonne soirée

Cordialement